

Sujet Zéro



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme:
Baccalauréat professionnel CGEH

Epreuve : E5 Choix techniques

Définition de l'épreuve

(Référence : Arrêté du 22 août 2011 portant création de la spécialité « conduite et gestion de l'entreprise hippique » du baccalauréat professionnel et fixant ses conditions de délivrance.

NOTE DE SERVICE DGER/SDPOFE/N2012-2072 du 12 juin 2012)

L'épreuve E5 valide la capacité C5 du référentiel de certification :
C5 « Justifier des choix techniques liés à la conduite des activités hippiques »

C'est une épreuve ponctuelle terminale écrite d'une durée de 2h30.
Elle est identique pour les candidats en CCF et hors CCF et affectée du coefficient 2.

Elle permet de vérifier que le candidat a acquis les méthodes de raisonnement nécessaires à la conduite des activités hippiques avec les valences gestion d'une cavalerie et le travail du cheval.

Le candidat montre ainsi qu'il est capable de mobiliser ses connaissances scientifiques et techniques pour appréhender les situations de nature professionnelle et justifier des choix techniques.

L'épreuve repose sur une ou plusieurs situations techniques et professionnelles relatives à la gestion courante d'une cavalerie mais aussi les impacts sur l'organisation du travail du cheval. Elle comprend des questions mobilisant des références techniques et scientifiques et peut s'appuyer sur un nombre restreint de documents. Les documents se rapportent au secteur de l'activité et à son environnement et sont de nature variée : article technique ou scientifique, schéma, tableau de données, graphique...

La correction est effectuée par un enseignant de zootechnie ou un enseignant de biologie-écologie.

L'évaluation est réalisée à l'aide d'une grille critériée nationale.

Indications pour la construction des sujets

1- L'intention du sujet

Comme l'indique la note de service, il s'agit de proposer une épreuve écrite évaluant la capacité à justifier des choix techniques liés à la conduite des activités hippiques.

À ces fins, on évalue l'aptitude à mobiliser des connaissances acquises, à sélectionner des informations utiles parmi celles fournies dans la documentation annexée au sujet, à mettre en œuvre une démarche de raisonnement pour faire des choix techniques et les justifier¹ ou analyser des choix déjà établis en s'appuyant sur un contexte réaliste à partir de situations décrites proches de situations professionnelles réelles..

Le mode de questionnement ne doit donc pas viser à évaluer directement et uniquement des connaissances.

2- La forme du sujet

Le sujet, de nature écrite, comporte habituellement deux parties équilibrées portant chacune sur des thématiques différentes abordées dans le cadre de l'enseignement scientifique et technique du module MP4 « Présenter les caractéristiques biologiques, physiologiques et comportementales des équidés permettant de raisonner les choix techniques en matière de gestion d'une cavalerie et du travail du cheval ».

La construction d'un sujet en une seule partie disposant d'un fil rouge et traitant de problématiques d'élevage, de pension et/ou d'éducation est également possible.

Dans les deux cas, il s'agit de placer le candidat dans un cadre lui permettant de justifier des choix techniques.

Chaque partie comporte :

- une courte introduction présentant le contexte général ;
- un questionnement visant à justifier des choix techniques. Les arguments sont produits à partir de l'exploitation de documents combinée ou non à la mobilisation de connaissances, de démarches explicatives ou déductives (voir plus haut) ;
- une liste de documents numérotés ;
- éventuellement une annexe à rendre avec la copie (schéma à légender, tableau à compléter par exemple)

D'une manière générale, les questions sont formulées à l'aide un verbe d'action soigneusement choisi indiquant au candidat ce qu'il doit faire. Quelques phrases en amont de chaque nouvelle question ou série de questions sont en général nécessaires pour dérouler le scénario donnant le contexte du questionnement.

On vérifie que le vocabulaire utilisé dans les questions est en accord avec les indications du référentiel de formation.

Les **documents** doivent être judicieusement choisis pour répondre aux attentes de l'épreuve. Ils sont relatifs à une ou plusieurs situations professionnelles concrètes.

Ils doivent être limités en nombre et en longueur notamment pour les textes, diversifiés, tant sur le fond que dans leur forme. La lecture des documents par le candidat ne doit pas excéder une demi-heure sur la durée de l'épreuve.

Les informations présentes dans les documents doivent être utiles à la résolution des problèmes

¹ Justifier = Prouver le bien-fondé de quelque chose; fournir des arguments en faveur de quelque chose; trouver des raisons valables à quelque chose. (Définition Centre National Ressources Textuelles et Lexicales). Synonymes : prouver, légitimer, motiver, confirmer

posés. Le candidat doit pouvoir établir un lien entre ces informations et ses connaissances. Si des éléments non exploités directement peuvent également être présents, ils doivent être limités pour ne pas diluer inutilement les informations essentielles. La source des documents proposés doit obligatoirement être mentionnée (ouvrage, site Internet,...). Il peut s'agir d'extraits, parfois partiellement modifiés (dans ce cas, indiquer « D'après... » avec la référence).

Des documents peuvent également être créés spécialement pour l'épreuve (courts textes, schémas par exemple) et sont accompagnés de la mention.

La lisibilité et la reproductibilité des documents ne doivent pas poser de problème (typographie, iconographies en noir et blanc, ...)

3- La Grille d'évaluation et la notation

La grille d'évaluation est un outil important de formalisation des exigences et de contractualisation. Elle est donc fournie aux candidats. Elle précise les attentes et permet de définir des règles d'équité. Elle doit être fiable (= évaluation qui mesure toujours la même chose) et valide (= évaluation qui mesure effectivement ce qu'elle prétend mesurer, ici une capacité).

Elle comporte des critères et des indicateurs :

- les critères retenus sont qualitatifs, en petit nombre et renvoient à la capacité à évaluer. Ils sont contractuels, non modifiables et les mêmes pour tous les candidats. Ils permettent de ne pas se limiter au résultat ou au niveau de performance mais de prendre en compte les raisonnements, les démarches du candidat.
- des indicateurs, éléments observables ou mesurables, permettent d'évaluer le critère. Ils sont concrets et contextualisés, liés à la situation d'évaluation, donc non exhaustifs dans la grille et les indicatifs de correction.

Ainsi, si pour une même évaluation, les situations sont différentes pour les candidats, les indicateurs finalement mobilisés peuvent ne pas être identiques. Par contre, dans le cas de cette épreuve E5, la situation d'évaluation est identique pour tous les candidats.

On privilégie une notation globale par critère qui évite une atomisation des points. Cette modalité de notation est totalement compatible avec l'équité et la précision de l'évaluation. En effet, ce sont les capacités qui sont évaluées et non l'accumulation de connaissances. En conséquence, l'énoncé du sujet ne comporte pas l'affectation de points par question.

La grille est structurée de la façon suivante :

Capacité C5 du référentiel de certification
« Justifier des choix techniques liés à la conduite des activités hippiques »

critères	indicateurs	Questions	évaluation qualitative				commentaires	barème	note
			--	-	+	++			
Critère 1	Indicateur1						/		
	Indicateur2								
								
Critère 2	Indicateur1						/		
	Indicateur2								
								
Critère 3	Indicateur1						/		
	Indicateur2								
								
total									

La grille peut être utilisée de la façon suivante :

- Dans un premier temps, on évalue la qualité de la réponse à chaque question avec les niveaux de la colonne "évaluation qualitative" [- -, -, +, ++] au regard des critères d'évaluation. Les indicateurs d'évaluation permettent d'apprécier l'acceptabilité de la réponse fournie, ce sont des éléments observables.

- Dans un deuxième temps, on donne une note à chacun des critères concernés de manière globale en prenant en compte les [- -, -, +, ++] attribués, mais en appréciant également la difficulté de la question, en prenant en compte des remarques et analyses pertinentes figurant sur la copie. Une partie comprenant une majorité de ++ et + peut donc parfaitement se voir attribuer la note maximale, même si elle comporte une question moins bien traitée (attribution d'un -). On cherche donc à valoriser ce qui a été fait plutôt que de sanctionner ce qui ne l'a pas été. Renseigner la colonne « commentaire » permet de donner un éclairage à la note attribuée.

Lors de la correction de l'épreuve, le jury dispose d'un guide de correction qui va l'aider à positionner le curseur concernant les niveaux de la colonne "évaluation qualitative" [- -, -, +, ++] de façon équitable selon les candidats. Le temps d'harmonisation en amont des ateliers de correction doit permettre aux membres de jury de s'approprier les éléments de la grille d'évaluation et les indicateurs fournis par la commission d'élaboration des sujets.

Libellé d'un exemple de sujet :
Session 2019 (thème n°1)

THÈME : L'écurie active, un cheval autonome
(sur 10 points)

Le concept de l'écurie active est basé sur le respect du bien-être des équidés, des caractéristiques comportementales du cheval ainsi que sur ses exigences physiologiques. Son principe porte sur trois aspects fondamentaux : la vie en groupe, la liberté de déplacement et l'alimentation en continu.

Le **document 1**, issu de la revue Cheval Pratique d'octobre 2016, présente le témoignage de l'écurie active de M et Mme Frotiée dans le Calvados.

Question 1: Dans le cadre d'un voyage technique, vous faites visiter à des professionnels cette écurie active et insistez sur le bien-être des chevaux lié à la conception de cette écurie.

Pour convaincre vos visiteurs de la prise en compte du bien-être des chevaux dans cette écurie, vous prévoyez de développer trois axes principaux en vous appuyant sur un petit argumentaire récapitulé sous forme d'un tableau.

1.1- Compléter le tableau en annexe A

1.2- Lors de la conception de cette structure, M Frotiée a fait installer un box d'intégration.

Vous montrez à vos visiteurs ses caractéristiques particulières et mettez en valeur les intérêts qu'il présente dans la gestion de la cavalerie.

Mettre en relation deux caractéristiques de ce box d'intégration avec les intérêts que cela présente.

Question 2 : Lors de la visite, M Frotiée insiste sur l'alimentation des chevaux vivant en écurie active, alimentation qui peut être individualisée.

2.1- Le responsable de l'écurie précise « que les poneys qu'il héberge ne mangent pas de grains ».

Justifier ce choix de rationnement des poneys dans le cas d'une utilisation en centre équestre.

2.2- Pour ce qui concerne le rationnement des chevaux, le responsable d'écurie reprend l'expression du texte issu du **document 1** : « Là, c'est l'œil de l'éleveur qui intervient, en fonction du cheval, de sa morphologie. ».

Expliquer à vos visiteurs ce que signifie cette expression.

L'utilisation de l'automate à grains permet une distribution fractionnée (jusqu'à 12 repas par jour)

2.3- Pour convaincre les visiteurs du bien-fondé de l'utilisation d'un automate, préciser la caractéristique anatomique de l'appareil digestif justifiant ce fractionnement des rations.

2.4- Le responsable de l'écurie précise que certains chevaux rationnés en foin peuvent néanmoins avoir de la paille à disposition car l'apport ou l'absence de fourrages grossiers a des conséquences digestives mais aussi comportementales.

Montrer les inconvénients de l'absence de fourrage grossier dans l'alimentation et les intérêts d'en apporter. Justifier la mise à disposition de paille en cas de rationnement en foin.

Question 3- La visite se poursuit avec l'observation des zones de vie et des sols. Le **document 1** caractérise les zones constituant cette écurie active et les différents types de sols. Pour chaque type de sol, présenter aux visiteurs les intérêts possibles pour le travail d'écurie d'une part (1 réponse attendue) et pour le cheval d'autre part (2 réponses attendues).

D'après L'écurie active : le cheval autonome Cheval Pratique octobre 2016

[...] Les Écuries de Lisors, tenues par Pascal et Nathalie Frotiée depuis 1985, sont sur le Mont Canisy et couvrent 28 hectares d'herbages à flanc de coteau. L'effectif compte une cinquantaine de chevaux en pension, un quart des chevaux sont au travail et font de la compétition, CSO et dressage, le reste sont des retraités. **Une écurie en cinq zones.**

Située au creux d'un vallon, elle se compose de différentes zones bien délimitées. La première est abritée : c'est le dortoir. C'est une structure identique à celle de n'importe quel hangar agricole. Tous les pensionnaires s'y retrouvent, et, à bien les observer, ils forment des groupes par affinités.

Autour de cette infrastructure, l'écurie active déploie ses autres zones de vie, certaines sont accessibles à volonté, comme le point d'abreuvement et l'aire de détente. D'autres ont un accès limité comme la zone des automates distribuant les aliments et le foin, ou les herbages pour lesquels le cheval doit se présenter à un portillon.

Toutes ces zones sont recouvertes d'un sol stabilisé, « le ratio est de 100m² par cheval et de 10m² pour l'abri » précise Pascal. Les dalles alvéolées stabilisent les zones sablées, comme l'aire de détente où les chevaux se roulent et les allées qu'ils empruntent pour se rendre d'une zone à l'autre. Les dalles pleines sont réservées aux zones de nourrissage (foin et grains), permettant ainsi une mécanisation du ramassage des crottins. « L'alternance de sols durs et souples est intéressante et améliore le métabolisme du cheval qui est conçu pour être en mouvement. Le cheval est un animal fait pour se nourrir en se déplaçant », d'où l'éloignement des automates des zones de repos voire de distribution du foin. [...]

[...] Tout nouveau cheval avant de rejoindre le troupeau, passe par un box d'intégration, lequel n'a de box que le nom car il est matérialisé par des piquets et du ruban électrifié. Le nouveau venu dispose d'un paddock mitoyen avec les autres chevaux. « C'est eux, indique Pascal, qui nous « disent » à quel moment l'arrivant peut les intégrer » [...]

Suivi et régulation.

Chaque cheval est équipé d'un collier à puce permettant à l'automate de l'identifier et de lui donner, ou non, accès aux granulés, au foin ; il faut juste qu'ils comprennent le système et s'approprient l'espace. Cela va d'une semaine à trois mois selon les individus. Il faut compter un automate à concentré pour 20 chevaux, « moi je n'en ai qu'un seul car j'ai des pensionnaires, en particulier des poneys qui du fait de leur travail ne

reçoivent pas de grains. »



Les quantités journalières par ingrédient et par individu, sont paramétrées par l'utilisateur. « Là c'est l'œil de l'éleveur qui intervient, en fonction du cheval, de sa morphologie ». Ces quantités peuvent être fractionnées jusqu'à douze repas quotidiens. Le cheval arrive, à son approche le portillon s'ouvre, il pénètre dans un étroit couloir, le portillon se referme de sorte qu'il ne puisse être gêné par un congénère. Il passe devant le lecteur qui lit sa puce et l'automate libère dans une vasque la quantité de concentré programmée. La vasque est à ras du sol, de manière à ce que le cheval soit dans une attitude physiologique.

Le fourrage, lui, est régulé par le temps d'ingestion. Des travaux ont montré qu'un cheval met environ 40 minutes pour manger 1 kg de foin, sur cette base c'est à l'utilisateur de paramétrer le temps nécessaire à chaque cheval en fonction de la quantité qu'il souhaite lui donner. « Là encore, c'est fractionné en l'occurrence ceux qui ont le droit à beaucoup de foin un créneau de deux heures entre deux repas d'une heure » De la paille est à disposition, de façon à ce que les individus rationnés en foin puissent la grappiller et avoir du lest en attendant un nouvel accès à l'automate.

« Dans une écurie active, les chevaux ont l'estomac plein en permanence, il n'y a pas de manque, pas de rivalité, pas de stress » [...]



Grille d'évaluation

Capacité C5 du référentiel de certification « Justifier des choix techniques liés à la conduite des activités hippiques »

THÈME: L'écurie active, un cheval autonome

critères	indicateurs	Questions	--	-	+	++	commentaires	barème	note
Repérer les informations utiles pour étudier la situation professionnelle	Repérage des axes principaux en faveur du bien-être des chevaux et des éléments correspondants	1.1						/ 3	
	Mise en relation des caractéristiques du box avec ses intérêts	1.2							
Mobiliser des outils scientifiques et techniques en vue de répondre à une problématique professionnelle	Présentation des caractéristiques anatomiques digestives du cheval et le fractionnement des apports	2.3						/ 4	
	Mise en évidence du rôle du fourrage grossier et de la distribution de paille	2.4							
Raisonnement, déduire pour justifier des choix techniques de nature professionnelle	Justification de l'absence de concentré dans la ration des poneys	2.1						/ 3	
	Justification de l'expression	2.2							
	Repérage des intérêts des types de sol pour le travail d'écurie et pour les chevaux	3							
Total									

GUIDE DE CORRECTION pour le jury

▪ **THÈME: L'écurie active, un cheval autonome (sur 10 points)**

1.1- Compléter le tableau en annexe A (Critère repérer les informations utiles pour étudier la situation professionnelle)

--	-	+	++
Aucun axe identifié ou 1 critère identifié sans indication correspondante.	1 axe identifié avec 1 ou 2 indications correspondantes	2 axes identifiés avec 1 ou 2 indications correspondantes	3 axes identifiés avec 1 ou 2 indications correspondantes

Exemple de tableau

Axes principaux en faveur du bien-être des chevaux	Équipement, indication, manifestation... correspondant à chacun des axes
Absence de faim, de soif et de malnutrition	Ration programmée par automate, Point d'abreuvement, Alimentation en continu...
Maintien du confort de l'animal	4500m2 avec différentes zones, 100m2/cheval et 10m ² pour le couchage, Aire de détente à volonté, Présence de différents types de sols (durs et mous)...
Expression de comportements normaux	Contacts sociaux favorisés, Mode de vie au plus proche du naturel, Déplacements favorisés...

1.2- Mettre en relation deux caractéristiques de ce box d'intégration avec les intérêts que cela présente. (Critère repérer les informations utiles pour étudier la situation professionnelle)

--	-	+	++
0 ou 1 caractéristique sans intérêt associé	2 caractéristiques sans les intérêts associés, ou 1 caractéristique et 1 intérêt sans mise en relation pertinente	2 caractéristiques et 2 intérêts sans mise en relation pertinente ou 1 seule caractéristique bien mise en relation avec 1 intérêt	2 caractéristiques bien mises en relation avec 2 intérêts

Exemples de réponses possibles (ou toute autre pertinente) :

Espace individuel délimité par ruban électrifié → quarantaine, prévention des blessures
Paddock mitoyen → interactions avec les congénères, intégration progressive au troupeau, mise en place de la hiérarchie, réduction du stress,

2.1- Justifier le choix de ne pas distribuer de concentré aux poneys dans le cas d'une utilisation en centre équestre. (Critère raisonner, déduire pour justifier des choix techniques de nature professionnelle)

--	-	+	++
Aucune explication valide	Les besoins globaux sont cités sans mise en relation avec les apports	Les besoins globaux sont énoncés et mis en lien avec les apports	Les besoins globaux sont détaillés (entretien + travail) et sont mis en relation avec les apports. La rusticité est évoquée.

Exemples de réponses possibles (ou toute autre pertinente)

Besoins alimentaires moins importants : Besoin entretien et/ou besoin de production car en moyenne ils travaillent

moins et sont souvent plus rustiques

2.2- Expliciter l'expression « Là, c'est l'œil de l'éleveur qui intervient, en fonction du cheval, de sa morphologie. ». (Critère raisonner, déduire pour justifier des choix techniques de nature professionnelle)

--	-	+	++
Aucune explication valide	Appréciation du gabarit des chevaux (besoin d'entretien) sans mise en relation avec les apports	Appréciation du gabarit des chevaux de l'état des réserves corporelles (NEC)	Appréciation du gabarit des chevaux ; de la NEC conséquences sur l'ajustement des rations individuelles

Eléments de réponses possibles (ou toute autre pertinente)

L'œil de l'éleveur permet entre autres d'apprécier le gabarit des animaux (besoins d'entretien) et surtout l'état corporel (NEC, niveau des réserves mobilisables) donc d'ajuster les rations individuelles.

2.3- Préciser la caractéristique anatomique de l'appareil digestif justifiant ce fractionnement des rations. (Critère : mobiliser des outils scientifiques et techniques en vue de répondre à une problématique professionnelle)

--	-	+	++
Aucune explication valide	Taille de l'estomac du cheval sans mise en relation avec la ration distribuée	Taille de l'estomac du cheval, mise en relation avec le fractionnement de la ration	Taille de l'estomac du cheval, mise en relation avec la ration, risques de déviations digestives, mis en relation avec le fractionnement et l'intérêt de l'automate

Eléments de réponses possibles (ou toute autre pertinente)

Le cheval a un petit estomac de 15-20 litres donc une capacité d'ingestion limitée à un moment donné. Par ailleurs un apport massif de concentré peut entraîner des troubles de la digestion. Le fractionnement des repas permet de pallier cette spécificité de l'estomac en étalant les apports dans le temps. D'où l'intérêt pour des chevaux recevant des quantités importantes d'utiliser un automate de distribution.

2.4- Montrer les inconvénients de l'absence de fourrage grossier dans l'alimentation et les intérêts d'en apporter. Justifier la mise à disposition de paille en cas de rationnement en foin. (Critère : mobiliser des outils scientifiques et techniques en vue de répondre à une problématique professionnelle)

--	-	+	++
Aucun inconvénient identifié ou 1 élément identifié sans lien établi avec le cheval.	Un ou deux intérêts cités mais sans mis en relation avec le cheval	Un ou deux intérêts cités et mis en relation avec le cheval. La distribution de paille est juste citée.	Un ou deux intérêts cités et mis en relation avec le cheval. La distribution de paille est argumentée

Eléments de réponses possibles (ou toute autre pertinente)

Intérêts parmi : favorise le transit, stimule la mastication, occupe le cheval, usure des dents, équilibre psychique... Permet d'apporter du lest, d'attendre des aliments plus riches, d'occuper le cheval...

3- Présenter, pour chaque type de sol les intérêts possibles pour le travail d'écurie d'une part (1 réponse attendue) et pour le cheval d'autre part (2 réponses attendues). (Critère raisonner, déduire pour justifier des choix techniques de nature professionnelle)

--	-	+	++
Aucun intérêt identifié ou 1 critère identifié sans indication correspondante.	1 intérêt identifié pour le travail d'écurie et un pour le cheval	1 intérêt identifié pour le travail d'écurie et deux pour le cheval	1 intérêt identifié pour le travail d'écurie et deux pour le cheval avec une argumentation valide

Exemples de réponses possibles (ou toute autre pertinente) :

Intérêt sanitaire : limiter le parasitisme, ramassage des crottins...

Sol dur : fortifie les tissus osseux (os et articulation) ...

Sol mou : favorise l'étirement et le travail des tendons et ligaments...